

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 18-430-1932 Personnel colonial.

n° 18-430-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 août 1932

Numéro JO

n° 430 du 30/09/1932

Date du numéro

30 septembre 1932

### TEXTE INTÉGRAL

M. Roussan, ingénieur principal de 4e classe, 2e échelon, à titre provisoire, du cadre général des travaux publics des colonies, est nommé, à titre définitif, à compter du 18 décembre 1931, ingénieur de 4e classe, 2e échelon, pour continuer ses services à la Côte française des Somalis. Par application des lois militaires, M. Roussan est reclassé comme suit : ingénieur principal de 3e classe, conserve un réliquat de 13 mois 27 jours.